

Réuni le 3 mars 2026 sous la présidence d'Éric Trappier, le conseil d'administration de Dassault Aviation a arrêté les comptes de l'exercice 2025. Les procédures d'audit ont été conduites, le rapport de certification étant en cours d'émission à la date du communiqué.

Le PDG du groupe a d'emblée posé le cadre : incertitudes militaires, géopolitiques et budgétaires, pression des droits de douane, et fiscalité jugée pénalisante pour la compétitivité de l'entreprise. Sur le volet budgétaire national, Éric Trappier a noté que si les « marches » de la défense française sont préservées, leur concrétisation suppose une révision de la Loi de Programmation Militaire. L'avenir du programme SCAF demeure source d'incertitude.

Dans ce contexte, le Rafale s'est imposé comme le moteur de l'exercice. Le groupe a livré son 300^e appareil et enregistré la commande de 26 Rafale supplémentaires par la Marine indienne. Une décision intervenue après la clôture des comptes est venue amplifier les perspectives indiennes : le *Defence Acquisition Council* a décidé d'ouvrir une négociation de gré à gré pour l'acquisition de 114 Rafale, renforçant la logique de localisation industrielle déjà engagée en 2025 par la prise de contrôle majoritaire de *Dassault Aviation Reliance Limited* (DRAL) et la conclusion de partenariats avec *Tata Advanced Systems* et d'autres industriels locaux.



Crédit : Dassault Aviation.

Du côté des jets d'affaires, le marché a subi au premier semestre 2025 les effets des

incertitudes douanières américaines. L'activité Falcon a néanmoins enregistré 31 commandes et 37 livraisons sur l'année. Le carnet de commandes global s'établit à 46,6 milliards d'euros, comprenant 220 Rafale et 73 Falcon.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires 2025 atteint 7,4 milliards d'euros, avec 26 Rafale livrés — un de plus que l'objectif fixé — et 37 Falcon, en retrait par rapport aux 40 initialement prévus. Le résultat opérationnel ajusté progresse de 22 % à 635 millions d'euros. Le résultat net ajusté s'établit à 1 061 millions d'euros, mais intègre une surtaxe d'impôt sur les sociétés en France de 96 millions d'euros ; hors cette imposition exceptionnelle, il aurait atteint 1 157 millions d'euros.

Les programmes de développement ont avancé sur plusieurs fronts en 2025 : travaux sur le standard F4 du Rafale avec l'acceptation du sous-standard F4-2 et le lancement du F4-3 ; poursuite des études sur la phase 1B du démonstrateur SCAF ; finalisation de fabrication du premier Falcon 10X ; premiers vols des avions de mission ARCHANGE — un Falcon 8X dédié au renseignement stratégique — et ALBATROS — un Falcon 2000 pour la surveillance et l'intervention maritimes —, dont la première livraison est attendue en 2026. Dans le domaine spatial, le démonstrateur VORTEX-D a été lancé avec le soutien de la Direction Générale de l'Armement.

Les activités de soutien ont également été renforcées, avec un nombre croissant de Rafale déployés à l'international et l'ouverture d'un nouveau centre de maintenance pour l'aviation civile à Melbourne, en Floride. En matière de transformation industrielle, le groupe a poursuivi la modernisation de ses infrastructures de production pour accompagner la montée en cadence du Rafale, déployé de nouvelles solutions numériques — 3DExperience™, SAP, IA générative — et formalisé des partenariats en faveur d'une intelligence artificielle souveraine, notamment avec l'AMIAD, Thales via sa division cortAIx, et par une prise de participation dans Harmattan AI.

Sur le plan des ressources humaines, 1 579 personnes ont été recrutées en 2025, portant les effectifs du groupe à 15 024 salariés fin décembre.

Pour 2026, Dassault Aviation vise un chiffre d'affaires de l'ordre de 8,5 milliards d'euros, en hausse par rapport à 2025, avec la livraison de 28 Rafale et 40 Falcon. Les priorités de l'exercice incluent la négociation du contrat des 114 Rafale indiens, la poursuite des prospections à l'export, la préparation du standard F5 du Rafale, le développement d'un drone de combat et les travaux préliminaires sur un avion de combat futur. Le groupe entend également consolider son niveau de service auprès de ses clients militaires et regagner des positions dans les classements du support pour l'aviation d'affaires, tout en poursuivant le déploiement du numérique, l'intégration de l'IA et la montée en compétence de ses nouvelles recrues.

	2025	2024
	10 941 M€	10 869 M€
Prises de commandes	26 Rafale Export 31 Falcon	30 Rafale Export 26 Falcon
	7 420 M€	6 230 M€
Chiffre d'affaires ajusté (*)	26 Rafale <i>dont 15 Export et 11 France</i> 37 Falcon	21 Rafale <i>dont 14 France et 7 Export</i> 31 Falcon
	46 596 M€	43 224 M€
Carnet de commandes au 31 décembre	220 Rafale <i>dont 175 Export et 45 France</i> 73 Falcon	220 Rafale <i>dont 164 Export et 56 France</i> 79 Falcon
Résultat opérationnel ajusté (*)	635 M€	519 M€
Marge opérationnelle ajustée	8,6% du chiffre d'affaires	8,3% du chiffre d'affaires
Recherche et Développement autofinancés	389 M€ 5,2% du chiffre d'affaires	437 M€ 7,0% du chiffre d'affaires
Résultat net ajusté (*)	1 061 M€	1 056 M€
Marge nette ajustée	14,3% du chiffre d'affaires	17,0% du chiffre d'affaires
Résultat par action	13,60 € / action	13,46 € / action
Trésorerie disponible au 31 décembre	9 415 M€	8 434 M€
Dividendes	371 M€ 4,78 € / action	370 M€ 4,72 € / action
Participation et intéressement y.c. forfait social de 20%	245 M€	245 M€
Effectif inscrit au 31 décembre	15 024	14 589

N.B. : - Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran).
- Hors surtaxe d'impôt sur les sociétés en France, le résultat net ajusté 2025 aurait été de 1 157 millions d'euros.

Principaux agrégats en normes IFRS (cf. tableau de passage ci-après)

(*) Chiffre d'affaires consolidé	7 426 M€	6 240 M€
(*) Résultat opérationnel consolidé	639 M€	527 M€
(*) Résultat net consolidé	977 M€	924 M€

Sur le programme Défense :

- 26 Rafale (15 Export et 11 France) ont été livrés en 2025, pour une prévision de 25 livraisons. 21 Rafale (14 France et 7 Export) avaient été livrés en 2024.
- Le chiffre d'affaires Défense 2025 s'élève à 4 645 millions d'euros contre 3 965 millions d'euros en 2024.
- La part Défense Export s'élève à 2 973 millions d'euros contre 2 016 millions d'euros en 2024.
- Cette augmentation s'explique principalement par la livraison de 15 Rafale Export alors qu'en 2024, 7 Rafale Export avaient été livrés.
- La part Défense France s'élève à 1 672 millions d'euros contre 1 949 millions d'euros en 2024. Cette diminution s'explique notamment par la livraison de 11 Rafale France contre 14 Rafale France en 2024.

Carnet de commandes Défense au 31 décembre 2025 :

- **Export** : 33 769 millions d'euros contre 29 265 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ce montant comprend principalement 175 Rafale contre 164 Rafale au 31 décembre 2024.
- **France** : 8 082 millions d'euros contre 8 942 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ce montant comprend en particulier 45 Rafale (vs 56 à fin décembre 2024), les contrats de MCO Rafale (Ravel), Mirage 2000 (Balzac), ATL2 (Ocean), Alpha Jet (Alphacare), le standard F4 du Rafale et la commande de la phase 1B du démonstrateur du SCAF.
- **Falcon** (y compris les avions de missions ALBATROS et ARCHANGE) : 4 745 millions d'euros vs 5 017 millions d'euros au 31 décembre 2024. Il comprend notamment 73 Falcon contre 79 à fin décembre 2024.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)